

# Les apprentis récompensés

La cérémonie de remise des diplômes, du CAP au bac pro, du CFA de Haute-Corse a récompensé 267 apprentis et stagiaires de la formation professionnelle issus des différents pôles de formation de cet établissement



267 apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, issus des différents pôles du CFA de Haute-Corse, se sont vus remettre leur diplôme lors d'une cérémonie.

/ PHOTO JO MARI

Le centre de formation des apprentis de Haute-Corse a mis à l'honneur, vendredi soir au centre culturel L'Alb'Oru, ses "apprenants" en présence de nombreuses personnalités du monde économique et politique. La cérémonie de remise des diplômes (du CAP au bac pro) a récompensé 267 apprentis et stagiaires de la

formation professionnelle issus des différents pôles de formation du CFA.

Pour les responsables, cette soirée constitue un moment fort de l'activité de cet établissement qui accueille chaque année plus de 900 "apprenants", parmi lesquels 700 apprentis et près de 200 stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'em-

ploi). Xavier Luciani, directeur du CFA de Haute-Corse, a fait part de sa satisfaction de remettre à ces jeunes leur premier diplôme : "Le partenariat avec les entreprises présente plusieurs avantages. Il permet de réduire le risque de déscolarisation des élèves en difficulté et leur permet de se projeter sur le marché du travail. Pour les entreprises, c'est

un investissement dans le cadre d'une gestion prévisionnelle de leurs effectifs", a expliqué le directeur du CFA.

Après avoir souligné l'importance du lien entre les employeurs et les jeunes "en attente d'avenir", il a commenté l'annonce faite par le gouvernement à propos de l'apprentissage.

"Avec cette nouvelle gestion

de la formation, la donne en la matière est en train de changer. En Corse, le tissu économique n'est pas des plus performants. Avec plus de 95 % d'entreprises de moins de cinq salariés, il sera difficile de signer des contrats comme le prévoit la future loi. Malgré tout, ces annonces méritent d'être précisées avant de se prononcer vraiment sur le sujet", a déclara-

ré Xavier Luciani.

Il faut dire que l'ensemble du dispositif de formation professionnelle est mis en place dans le cadre d'une politique de développement de la Collectivité territoriale de Corse qui en a la compétence.

La donne va-t-elle changer et si oui avec quelles conséquences ? Réponse sous peu.

M. M.